



À Saint-Christophe, le 16 janvier 2026.

AVIS DE RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal de la commune de Saint-Christophe se réunira,

**LE 21 JANVIER 2026 À 19 H 30
SALLE DU CONSEIL
MAIRIE DE SAINT-CHRISTOPHE
11, ROUTE DE MARANS
17220 SAINT-CHRISTOPHE**

ORDRE DU JOUR

- Approbation du procès-verbal de la séance du 17 décembre 2025 ;
- Modification des statuts de la Société Publique Locale Charente-Maritime ;
- Autorisation d'acquisition de la parcelle cadastrée AL numéro 12 ;
- Autorisation d'engager, de liquider et de mandater les dépenses d'investissement avant le vote du budget primitif de l'exercice de l'année 2026 ;
- Renouvellement de l'adhésion à la centrale de référencement de fournisseurs de produits et de services de restauration AESTERA pour l'année 2026 ;
- Renouvellement de l'adhésion au FREDON de la Charente-Maritime pour l'année 2026 ;
- Renouvellement de l'adhésion à l'association des marchés publics d'Aquitaine pour l'année 2026 ;
- Avis sur les adhésions et retraits de membres au Syndicat Union des Marais de la Charente-Maritime ;
- Autorisation d'attribution d'une subvention à la Maison Familiale Rurale Angérienne ;
- Décisions du Maire prises en vertu des délégations consenties par le Conseil Municipal ;
- Informations diverses.

Le Maire,
Philippe CHABRIER.